



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2024-51

En exercice 16

Présents 10

Votants 10

Séance du 19 décembre 2024

Date de la Convocation

12 décembre 2024

Date de l'affichage

12 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre,

et le dix-neuf décembre,

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Rénovation complète appartement  
de Grusse

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Isabelle PACOU, Jacques BONNIER,  
Marion ATRON, Pierre ECOCHARD, Christopher HAUBRUGE, Claudine MARCHAND,  
Jean-Louis ROCHET, Irène ROUCHE

Absents : Sophie DEMAREST, Thomas GAND, François-Damien GROS, Nelly  
GUICHARD, Valérie PAROLA, Anthony LAINE

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Madame la Maire informe le conseil municipal que suite au départ du locataire du logement situé au 14 rue Saint Roch à Grusse et avant l'emménagement du futur locataire, il convient de procéder à des travaux de réfection de l'électricité, d'isolation, de remplacement de la cuisine et de rafraîchissement du logement. En effet, les derniers gros travaux ayant été réalisés il y a environ 25 ans.

Monsieur le conseiller délégué aux bâtiments présente les différents devis :

- Electricité, entreprise HEDELEC de Grusse : montant total 4 735.00 € HT
- Réfection plafond et isolation, entreprise UNY de Cousance : montant total 8 425.38 € HT
- Remplacement de la cuisine intégrée comprenant également un four, une plaque induction et une hotte, avec pose. Montant total 5 459.30 € HT
- Remplacement du chauffe-eau, entreprise P.S.M Plomberie sanitaire d'Orbagna. Montant total 875.10 € HT
- Achat d'un meuble de salle de bain et sa vasque. Montant 499.17 € HT.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

**VALIDE** les devis suivants :

- Entreprise HEDELEC pour un montant de 4 735.00 € HT
- Entreprise UNY pour un montant de 8 425.38 € HT
- Cuisinella pour un montant de 5 459.30 € HT
- Entreprise P.S.M pour un montant de 875.10 € HT
- Meuble de salle de bain et sa vasque pour un montant de 499.17 € HT

**AUTORISE** Mme la Maire à signer tous documents relatifs à cette opération.

Fait et délibéré  
A VAL-SONNETTE, le 19/12/2024  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
La Maire, MONNET Brigitte

